



Rabat, le 24 juin 2021

Communiqué de presse

Tenue de la 3^{ème} session du Conseil de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité

A l'occasion de la tenue de sa 3^{ème} session le jeudi 24 juin 2021, le Conseil de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE) sous la Présidence de Monsieur Abdellatif BARDACH Président de l'ANRE, s'est réjoui des recommandations de la Commission spéciale du Nouveau Modèle de Développement (NMD) et s'est félicité de l'importance accordée à l'ANRE dans le paysage énergétique national.

L'ANRE, à travers ses instances Président, Conseil, Comités et équipe opérationnelle a saisi cette occasion pour affirmer sa mobilisation totale en faveur de la réussite du Nouveau Modèle de Développement Sous la Haute Conduite de Sa Majesté le Roi que Dieu L'Assiste et du déploiement de ses préconisations notamment sur le volet énergétique.

Le Conseil s'est ensuite penché sur les implications du Nouveau Modèle de développement sur le Plan d'Action Stratégique de l'ANRE et surtout les modalités d'alignement de ce dernier avec les recommandations du Nouveau Modèle de Développement. A cet égard, Il a été décidé de mettre en place un comité interne, présidé par le Président du Conseil, dédié spécialement au suivi de ce chantier National.

De même, le Conseil a fait le point sur l'état d'avancement des travaux des Comités de travail juridique, technique et financier actifs depuis novembre 2020, pour faire aboutir des chantiers importants à l'écosystème énergétique entre autres, la séparation comptable de l'activité de transport de l'ONEE par rapport à ses autres activités et l'élaboration des tarifs d'utilisation des réseaux électriques.